

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 AVRIL 2014**

Délibération
n° 2014.04.122

Désignation des
conseillers
communautaires au
Syndicat mixte du
pôle image (SMPI)

LE DIX SEPT AVRIL DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 avril 2014**

Secrétaire de séance : Danielle BERNARD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Didier LOUIS, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Jacky BOUCHAUD, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Janine GUINANDIE, Philippe LAVAUD, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Absent(s) :

André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Gérard BRUNETEAU, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, François ELIE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Annie MARAIS, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Olivier RIVIERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Philippe VERGNAUD, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2014

**DELIBERATION
N° 2014.04.122**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE (SMPI)

Le Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) a pour objet notamment l'étude, l'aménagement, l'équipement, la gestion, l'animation, la promotion économique, le développement économique liés à l'image, le développement de formations spécifiques dans le domaine de l'image et la communication du Pôle Image.

Par délibération n°49 du 18 février 2004, le GrandAngoulême a adhéré au SMPI. Les membres qui le composent sont représentés comme suit :

Composition du SMPI	Nombre de délégués	
	Titulaires	Suppléants
- Région Poitou-Charentes	4	4
- Département de la Charente	12	12
- Commune d'Angoulême	2	2
- GrandAngoulême	2	2

Conformément aux statuts dudit syndicat, deux membres titulaires et deux membres suppléants doivent être désignés pour représenter le GrandAngoulême au comité syndical.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER les conseillers titulaires et suppléants suivants :

Titulaires

Monsieur Jacky BOUCHAUD
Madame Karen DUBOIS

Suppléants

Monsieur Guy Etienne
Madame Annette FEUILLADE

pour représenter le GrandAngoulême au comité syndical du syndicat mixte du pôle image.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 avril 2014	<u>Affiché le :</u> 22 avril 2014